|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Mission Permanente de la République******de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève*** | **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** |  ***République de Côte d’Ivoire*** ***Union-Discipline-Travail*** |

**41e SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

Genève, du 07 au 18 novembre 2022

**DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE**

 **A L’EPU DES PHILIPPINES**

Genève, le 14 novembre 2022

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la cordiale bienvenue à la délégation des Philippines et la remercie pour la présentation de son 4e rapport national dans le cadre de l’Examen Périodique Universel (EPU).

La délégation ivoirienne félicite les Autorités philippines pour les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du précédent passage à l’EPU, ainsi que pour leur coopération avec les mécanismes onusiens de promotion et de protection des Droits de l’Homme.

La Côte d’Ivoire salue notamment la signature entre les Forces armés et les Nations Unies d’un Plan stratégique de prévention et de lutte contre les violations graves des droits de l’enfant dans les situations de conflits armés.

Tout en encourageant le Gouvernement philippin à poursuivre ses efforts, la délégation ivoirienne voudrait, dans un esprit constructif, lui faire les recommandations suivantes :

1. Adopter une stratégie globale visant à prévenir les formes multiples de discrimination à l’égard des personnes handicapées ;
2. Prendre les mesures nécessaires pour mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture.

Pour conclure, la Côte d’Ivoire souhaite plein succès aux Philippines dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.